



Conseil de Quartier CROIX ROUSSE EST et RHONE

Compte-rendu de la "réunion mensuelle" du mardi 17 mai 2011

Feuille de présence

- Présents :

Bureau : Brigitte ALBAN – Yves BOTTON – Fernand CHAMBON -- René CLOCHER – Nicole DUBOIS-CHABERT-- Richard DUMON – Guy MORET-- Véronique POMIES -- Jean-Pierre QUENARD

Elu référent : Jean TRUC

Autres Participants : M. BRUEL-- H.CARRET-- M. COMTE -- E. DIDIER-- A. LANCIEN-- M.VIGNOLI

- Absents excusés :

Bureau : Patricia JEZEGOU- - Véronique NETHER – Philibert VARENNE

- Absents :

Bureau : Danielle CORDIEZ – Muriel NEMOZ- Elisabeth SAUVAGEON -Fabienne VEYAN-PELISSIER

- Rédacteurs : Nicole Dubois-Chabert et JP. Quénard

Un secrétaire de séance est désigné : N. Dubois-Chabert.

ACTUALITES GENERALES

- **Suivi de notre Lettre adressée le 31 janvier à Préfecture soulevant les problèmes : Herbouville/Cdt Arnaud/Gros Caillou**

Rappel : nous avons reçu le 23 février un accusé réception et une confirmation de la transmission du dossier :

- à la Direction Départementale de la Sécurité Publique ("volet délinquance")
- à la Ville de Lyon (volet "salubrité et stationnement")

Quelques jours avant l' AG du 12 avril, JP. Quénard a été contacté téléphoniquement par le Commissariat de Police Nationale (du 1er arrondissement) qui a apporté les réponses suivantes à nos questions :

- Herbouville : cet axe a été positionné comme prioritaire en matière de sécurité (nombreux contrôles radars et verbalisations pour apaiser la circulation et la rendre moins dangereuse pour les piétons)
- Cdt Arnaud : le problème du stationnement sauvage sera combattu plus systématiquement : les mises en fourrière seront plus nombreuses
- Gros Caillou : une vigilance accrue sera mise en oeuvre concernant les nuisances sonores nocturnes; mais c'est encore trop tôt pour agir. La réponse était beaucoup plus évasive concernant le respect de la réglementation de l'espace public (pas de bouteille en verre, pas d'alcool, etc..) et de la vente d'alcool après 22h dans ce secteur, questions qui concerneraient la Ville de Lyon et non la Préfecture?

La Préfecture, qui nous avait promis une réponse écrite et précise, nous a simplement envoyé un courrier en date du 19 avril pour nous confirmer que nous avons bien eu réponse directe de la Direction Départementale de la Sécurité Publique.

Cela ne nous satisfait pas encore, même si nous remercions la Préfecture d'avoir bien voulu réagir à nos questions.

JP. Quénard va donc solliciter un RDV avec le Commissariat de Police pour officialiser les réponses et en dresser un compte rendu plus détaillé.

Par ailleurs, la Ville de Lyon, alertée par la Préfecture, n'a visiblement toujours pas répondu sur les questions qui semblent pourtant la concerner...

Notamment la question du stationnement sauvage et celle de la réglementation des jardins publics et d'une éventuelle interdiction de la vente d'alcool après 22 heures sur le secteur.

- **Suivi de notre Lettre adressée au Président du SYTRAL le 19 avril (pour obtenir une présentation du projet ATOUTBUS sur le 4ème arrondissement)** : aucune réponse à ce jour .
- **Suivi de la lettre sur la Vogue (limitation de la durée et de la taille des manèges, libération de la Place des Tapis..) envoyée par le CQ Centre le 11 février (et appuyée notamment par le CQ Est et Rhône)** : aucune réponse de la Ville de Lyon; la Préfecture a précisé que ce n'est pas de sa compétence.
- **Place des Tapis :**
Le CQ Est et Rhône s'est réuni le 3 mai afin d'apporter son point de vue sur ce projet. Une synthèse est en cours de rédaction et sera diffusée prochainement. Les participants, d'abord séduits par le scénario 4, craignent une trop forte concentration du trafic et la "coupure" pour les piétons; ils privilégient donc le scénario 1 (avec zone 20 et engagement de la Mairie de respecter la paisibilité du quartier et de faire baisser les tarifs de stationnement parking résidents).

J. Truc précise que le projet n'en est plus aux grandes réflexions, qu'une zone 20 n'est pas retenue et qu'il convient désormais de définir les usages. Il rappelle les prochaines dates de réunion de concertation : 18 mai / 30 mai / 15 juin (ateliers de concertation) / / 9 juin (commerçants) / 24 juin (réunion publique de restitution).

- **"Ouest/Est en fête"**

Cette manifestation intergénérationnelle qui concerne l'Est et l'Ouest de la Croix Rousse se déroulera une année sur deux sur les sites géographiques concernés. Cette année, elle aura lieu à l'Ouest, place Flammarion, le vendredi 1er juillet à partir de 20h00.

Elle est gratuite et ouverte à tous. Le programme est le suivant :

- 18h00 : jeux
- 20h00 : pique nique tiré du sac ou pique-nique préparé par les Gonettes(4€ /repas)
- 22h00 : projection en plein air.

Un projet d'affiche "Ciné Nocturne" (communiqué via V. Nether) est présenté et approuvé en séance. Le film proposé : "Les Aventures extraordinaires d'Adèle Blanc Sec" ! ...

- **Halle de la Martinière**

Cette halle de quartier (construite en 1838) est située dans le 1er arrondissement (ancien quartier Saint Vincent, côté Saône) et est la dernière du genre à Lyon. Elle relève encore aujourd'hui du secteur dit "des Marchés" (comme le Quai St Antoine ou le Marché de la Croix Rousse) et pourrait tomber dans l' escarcelle d'une grande enseigne de la distribution, suite à un appel d'offre dont la Ville de Lyon est semble t'il à l'origine.

Un collectif (habitants/commerçants), soutenu par le Conseil de Quartier 1er arrondissement "Ouest des Pentes", s'est créé pour défendre le maintien de cette Halle, et dire non à la privatisation et standardisation de cet espace.

Il s'agit de défendre la proximité et une certaine éthique commerciale de quartier. Contre l'industrialisation des circuits de distribution..et aussi de défendre un site et son histoire.

En tant que voisin proche du quartier Saint Vincent, le CQ Est et Rhône décide de soutenir cette action.

JP Quenard adressera un courrier en ce sens au CQ Ouest des Pentes.

- **Charte vie nocturne**

JP. Quénard a été invité à la cérémonie officielle de signature à l' Hôtel de Ville vendredi 13 mai.

Il a rappelé les critiques formulées sur ce document par le conseil de quartier et qui demeurent :

- un label mais aucune incitation réelle pour les établissements (financière notamment..)
- une simple obligation.. de respecter la Loi... ce qui n' apporte rien.
- si pas de respect (de la loi) on enlève le label 1 an après....et alors ?
- cette charte est donc un simple "coup de pub" sans effet sur les pratiques actuelles
- risque de considérer que le problème est résolu et d'encourager donc le laxisme ambiant
- c est donc un outil contre-performant.

Une nouvelle réunion de type Table Ronde devrait avoir lieu prochainement

Il faudra relancer la réflexion sur la création d'une nouvelle Charte, plus incitative.

- **Place Bertone**

Les problèmes rencontrés place Bertone sont multiples. Aussi, il a été décidé lors des précédentes réunions de créer un groupe de travail spécifique. On se reportera aux différents CR diffusés sur ce sujet. Le dernier est en cours de rédaction.

Il est signalé que les panneaux « menus » encombrent toujours le trottoir.

La lecture d'un ancien compte-rendu permet de constater que les mêmes soucis avaient été évoqués, il y a plus de 4 ans, avec les mêmes réponses, mais, en pratique, sans résultat concret.

J. Truc indique qu'il attend des propositions pour la programmation des travaux 2012 et qu'en ce qui concerne les terrasses il convient de s'adresser au placier directement.

- **Tour des terrasses + Audit**

Un tour des terrasses devrait avoir lieu prochainement sur proposition de D. Kimelfield.

En vue de cette réunion, et aussi du Bilan de saison qui devrait avoir lieu en septembre, le CQ Est et Rhône propose de réaliser pour la première fois un "audit", par les habitants, du respect de la réglementation des terrasses du quartier :

- obligation d'affichage
- respect de l'emprise
- horaires et dates d'ouverture
- matériels

En effet cette réglementation doit être connue des habitants et respectée par les professionnels; c'est une condition au développement paisible et non conflictuel de cette industrie.

Quelques questions posées en séance

- Les établissements ont-ils le droit de mettre des cendriers sur les tables en extérieur ?
- Est-il normal que certains établissements utilisent les prises eau ville pour nettoyer leur terrasse ?

- **Espace "îlot de La Poste"**

D'après nos investigations, un Certificat d'urbanisme a été demandé et l'Agence d'Urbanisme a fait des propositions d'occupation du site dont le développement est très peu encadré au niveau de l'actuel PLU. Cela va nécessiter une modification du PLU.

R. Clocher fait part de la réponse reçue de la Ville suite à son interrogation sur ce sujet.

A suivre

- **Travaux du Tunnel** : invitation portes ouvertes le 28 mai 2011.
- **Pureté de l'air**
Certaines villes dont Lyon ont été désignées pilotes. Il est demandé à la Ville de bien vouloir apporter des informations sur ce sujet.

BUDGETS DE PROXIMITE 2012

En vue de la réunion programmée avec la mairie le 19 mai, il est décidé de faire un tour de table pour recenser les problèmes, souhaits et propositions, micro-quartier par micro-quartier (en "vrac" même si les questions ne concernent pas strictement les budgets de proximité)

- **Bertone**
Se référer au CR spécifiques :
- **Cdt Arnaud / Matelon**
 - les mobylettes de la Pizzeria chez Puce sont visiblement trafiquées et génèrent beaucoup de bruit. Règlement à l'amiable avec les habitants ?
 - rappel du stationnement sauvage. J. Truc indique que des actions sont menées et que la mairie a diffusé l'état des verbalisations effectuées.
 - Eventualité d'un jardin pédagogique pour l'école.
 - Cages de foot ?
 - Espaces verts dégradés .
 - J. Truc indique que l'aire de jeux va être refaite : les racines vont être supprimées, les sols refaits et les jeux changés. Ces travaux seront exécutés entre le 20 juin et le 8 août 2011.
 - Bancs supplémentaires ?
 - J. Truc précise que la place doit être accessible aux secours ce qui justifie la chaîne car les bornes amovibles sont très onéreuses.
 - Par contre, il propose des aménagements qui pourraient permettre de fortement limiter l'espace susceptible d' être envahi par les véhicules
 - Il ne reste que 2 marchands sur le marché. Pourquoi cette désaffectation ?
 - J. Truc précise que le square Matelon sera refait en 2013 (concertation engagée).
- **St Jacques / rue Dumont d'Urville**
 - sécurisation rue Dumont où la vitesse excessive des voitures est constatée régulièrement en particulier aux abords de l'école. Voir la possibilité de ralentisseurs. Déjà demandé en 2010.
 - Finalité de l'oreille de Mickey rue Dumont d'Urville ? J. Truc va se renseigner.
- **A proximité de l'Avant-Scène :**
 - place très sale
 - accès sous immeuble : banc sale, espace "oublié"

- **Place Théâtre :**
 - sale
 - impasse privée qui suit très sale
 - vers coiffeur Dessange : le plan ville pourrait être nettoyé et à quoi sert-il ?
 -
- **Aires motos/vélos**
 - J. truc indique qu'il attend des propositions.
 - Il est notamment demandé une aire rue Dumont d'Urville
 - Quid des aires vélos quand il est constaté sur plusieurs des vélos cassés ?
 - Les poteaux motos ne servent souvent qu'à une seule moto.
 -
- **Espace public à côté du garage Celu**
J. Truc précise que le stationnement est interdit pour tous.
- **Regroupement de travaux**
Lorsque plusieurs travaux sont nécessaires dans un même lieu ne serait-il pas possible de les regrouper pour éviter de ré-intervenir sur ces mêmes espaces et ainsi dégrader ce qui vient d'être fait ?
- **Bacs à verre**
Rappel du précédent CR. = besoin d'un programme d'implantation de bacs enterrés.

Des problèmes ont été constatés (notamment place de la Croix rousse et rue Dumont d'Urville) :

- le débordement des bacs (problème de taille ou fréquence de ramassage ?)
- est-il normal que les bars utilisent ces bacs car c'est là des quantités importantes générant des nuisances (bruits, débordements..). Par ailleurs, même si c'était autorisé, les bars et restaurants devraient s'interdire de déposer leurs verres le soir après leur service (à 1 ou 2 h du matin).
- Bruit important lié au vidage des bacs dans les camions de ramassage lorsqu'ils passent très tôt le matin.
- Nuisances sonores et visuelles..... pour toutes ces raisons ne faudrait-il pas envisager des bacs enterrés ?

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.

PROCHAIN REUNION MENSUELLE ouverte à tous :

Mardi 28 juin 2011 à 19 H00 (MEJ rue Dumont d'Urville)

(le 3ème mardi tombe le 21 juin.. fête de la musique... d'où le report au 28/6)

